



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 juin 2018

## **Autolib' : un arrêt progressif du service d'ici le 31 juillet 2018**

Le 25 mai dernier, le groupe Bolloré a engagé par courrier la procédure de résiliation du contrat Autolib. Les élus locaux, réunis le jeudi 21 juin en Conseil syndical, ont confirmé cette résiliation.

Dans l'intérêt des abonnés et des salariés, l'entreprise et le Syndicat Autolib' Vélib' Métropole ont convenu que le service Autolib s'arrêtera progressivement à partir du 2 juillet et d'ici le 31 juillet.

Les abonnés seront informés par le groupe Bolloré de la fermeture des stations et du retrait des voitures qui interviendront graduellement. L'entreprise a par ailleurs annoncé que le mois de juillet sera offert aux abonnés Premium, tandis que les mensualités suivantes ne seront pas facturées. Les abonnements ne seront pas reconduits.

Cette sortie progressive doit aussi permettre au groupe Bolloré de reclasser dans de bonnes conditions et dans le respect du dialogue social les 254 salariés dont il a la responsabilité.

### **CONTACT PRESSE :**

Syndicat Autolib' Velib' Métropole  
Mélody Tonolli 01 80 18 92 03  
melody.tonolli@autolibvelibmetropole.fr